

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Villefranche-de-Rouergue
ROUSSENNAC - Commune

Séance du mercredi 08 juillet 2026

Délibération N° DE_20260708_004

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	10	12
Date de la convocation : 02/07/2026		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le huit juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion Mairie), sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS.

Présents : Marie-Laure CAMBOULAS, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Thomas LAMOTTE, Carine MARTIN, Cédric MARTINS, Patrick MARTY, Aude-Marie MAUGER LEFEBVRE, Perrine PICAROUGNE

Représentés : Jean-Claude FROMENT représenté par Sébastien CAYSSIALS, Amélie LALLOZ représentée par Perrine PICAROUGNE

Absents et Excusés : Thibault CAMMAN, Joël FROMENT, Guillaume POUJOL

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Marie-Laure CAMBOULAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Demande subvention Amende police département de l'Aveyron
Aménagement et sécurisation du village du Hameau d'Espeilhac mise en place de radars pédagogiques**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été décidé d'étudier la mise en sécurité des entrées du village d'Espeilhac sur la commune de Roussennac. Il a été constaté suite à un relevé des vitesses par les services du département du 28 janvier au 03 février 2026 :

- Sur la RD 61 en provenance de Roussennac une V85 correspondant à 67 km/h dans les deux sens de circulation.
- Sur la RD 154 en provenance de Vaureilles une V85 correspondant à 66 ou 67 km/h selon les sens de circulation.

Date de transmission de l'acte: 09/07/2026

Date de réception de l'AR: 09/07/2026

012-211202064-DE_20260708_004-DE
A G E D I

DE_20260708_004

Suite à ce rendu, le conseil municipal de Roussennac grâce à l'apport technique des services d'Aveyron Ingénierie a lancé une étude d'aménagement visant deux objectifs majeurs :

- La réduction de la vitesse des véhicules aux entrées
- La sécurisation des riverains

Ce rapport rendu en mai 2026 préconise la mise en place de deux radars pédagogiques aux deux entrées (côté Roussennac, côté Vaureilles) et la réalisation d'une double écluse sur la rentrée de Vaureilles. Le conseil municipal a alors sollicité l'entreprise Signaux Girod afin de chiffrer un tel investissement au niveau de la signalétique et les radars pédagogiques. Un devis a alors été envoyé à la commune par l'entreprise pour un total de 5850,13 € HT

Ainsi, pour pouvoir réaliser cet aménagement, la commune de ROUSSENNAC sollicite l'aide du département de l'Aveyron sur le programme des amendes de police afin de financer les équipements de sécurité nécessaires à cet aménagement.

Programmes départementaux de financement d'opérations d'investissement	Montant éligible et pourcentage de financement	Montant attendu
Produits venant des amendes de police	5850,13€ (50%)	2925€

Ces travaux d'aménagement dont l'estimation s'élève à 5850,13€ HT devraient être engagés lors du dernier trimestre 2026.

Où cet exposé, le Conseil Municipal de Roussennac approuve à l'unanimité cette demande et donne tous les pouvoirs à Monsieur le Maire afin de mener les démarches.



Sébastien CAYSSIALS

Date de transmission de l'acte: 09/07/2026

Date de réception de l'AR: 09/07/2026

012-211202064-DE_20260708_004-DE

A G E D I

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Marie-Laure CAMBOULAS
Secrétaire de séance

DE_20260708_004